

COMPTE RENDU RÉUNION SECTEUR 5 ANPDF

CANET - EN - ROUSSILLON 66140

DISTRICT PYRÉNÉES ORIENTALES

25 et 26 avril 2025

Présents :

BARROT Pierrette (Charente Maritime)

BOSCARI Jérôme (Tarn et Garonne)

BOURDET Pierre (Aveyron)

DELPRAT Stéphane (Tarn)

GONZALEZ Gérard (Ariège)

GOUGNARD Alexandre (Gironde)

GUAGLIARDI Loreto (Landes)

JOHNSON Timothée (Haute Vienne)

LACOU NEGRE Michel (Pyrénées Atlantiques)

BATS Bernard (Lot)

DUMONS Marie Ève (Aude)

REQUENA Claude (Gers)

ROUGIER Alain (Deux Sèvres)

SENTEIN Jean Marc (Haute Garonne)

WATTELLIER Marc (Pyrénées Orientales)

HONORAIRES

CARRUS Raphael (Tarn)

GLARIA Guy (Gers)

LEONARD Joel (Landes)

DELPAL Arnaud (Aveyron)

ORDRE DU JOUR :

- Mot de bienvenue de l'organisateur,
 - Présentation des participants à la réunion,
 - Informations sur le congrès ANPDF du 19, 20 et 21 septembre 2025 à MANDELIEU-LA-NAPOULE (District Côte d'Azur),
 - Retour sur l'indemnisation des présidents de districts, présentation,
 - ANPDF, situation financière (partenariat, cotisation, aide aux réunions de secteur),
 - Thèmes des ateliers du congrès 2025,
 - Congrès 2026 sur secteur 5, choix du lieu,
 - Dates et lieux des réunions ANPDF Secteur 5 Saison 2025-2026,
 - Sujets à discrétion des participants,
 - Tour de table.
-
- 1) **Ouverture de la séance par M Marc WATTELLIER**, Vice-président Délégué du district des Pyrénées Orientales qui souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, et excuse les présidents de district du secteur 5 retenus par diverses obligations. Il remercie le secteur 5 d'avoir choisi les P.O. pour organiser cette dernière réunion de la saison 2024/2025.

 - 2) **Congrès ANPDF** : Il se déroulera le 19,20 et 21 septembre 2025 à MANDELIEU LE NAPOULE (district de la CÔTE D'AZUR) et capitale du mimosa.
Le 19 septembre 2025, accueil des congressistes
Le 20 septembre 2025, travail par ateliers pour les congressistes et A.G. l'après-midi.
Pour les accompagnants (tes), visites de GRACE (capitale des parfums) et de CANNES.
Le programme définitif reste à finaliser par les organisateurs.

 - 3) **Retour sur l'indemnisation des présidents de District** : l'indemnisation du dirigeant (ou plusieurs) est très encadrée sur le fond et la forme. À la suite du Comité de Direction chaque secteur devait aborder ce sujet afin de clarifier les possibilités de chaque district (Texte proposé et rejeté lors de l'assemblée générale Fédérale du 16 décembre 2023 sur les statuts types Ligues / Districts). Il n'y a pas d'aide financière de la FFF, et le montant de l'indemnisation doit être proposé et voté par chaque Comité Directeur de District.

 - 4) **Point Financier** : Le partenariat TARKET va s'arrêter la saison prochaine, la perte de 20 000 € remet en question la gestion globale du partenariat pour les années à venir.

Le comité de direction souhaite réévaluer les cotisations des membres actifs et honoraires car elle est identique depuis 2017. De plus cette réévaluation serait très sensible pour les honoraires et plus significative pour les membres actifs car souvent réglée par le district.

Le nombre de réunions souhaité par secteur est à ce jour arrêté au nombre de 3.

Le montant de l'aide financière ANPDF par réunion de secteur est actuellement de 50€ par adhérent actif du secteur.

Il est décidé de porter le montant de cette **aide à 60€ par membre actif présent à la réunion concernée.**

5) Thèmes des ateliers au Congrès :

- Les assurances avec une intervention de Maître DOUCET Florent sur les responsabilités des élus (es) et du président.
- La modélisation du football d'animation de U6 à U13 et son évolution avec notamment le passage foot à 8 au foot à 11 avec la participation de Hubert FOURNIER DTN.
- Un troisième thème reste à finaliser.

6) Congrès 2026 : Suite au désistement de la candidature du district de l'AUDE (confirmé par son président Pierre MICHEAU), le congrès 2026 organisé par le secteur 5 aura lieu dans les Pyrénées Atlantique chez notre ami Michel LACOU NEGRE. Il se déroulera le deuxième week-end de septembre 2026 à PAU, normalement au Palais des Congrès de PAU.

7) Dates des prochaines réunions du Secteur pour 2025 / 2026 :

- Le 24 et 25 octobre 2025
- Le 23 et 24 janvier 2026
- 24,25 et 26 avril 2026.

8) Sujets à discrétion des participants :

- Intervention de JOHNSON Timothée : Sur la fonction de Président de District, quelle est sa protection juridique au vu de la complexité de sa mission et les enjeux de la société. Les arbitres ont avec la loi LAMOUR une délégation de service public, mais pour les présidents de district rien n'est formalisé. Il serait nécessaire de s'inspirer de cette loi et savoir comment interpréter l'article 40 du code de procédure pénale.
- Intervention de LEONARD Joel : Après avoir retracé un historique sur la création de l'ANPDF et sur le rôle de la LFA, il souligne et attire l'attention sur le fait que les membres de la LFA ne sont plus élus mais nommés par le FFF. Il souhaite la plus grande vigilance de l'ANPDF.

- Intervention de BOSCARI Jérôme : Quelle est l'indépendance de l'ANPDF compte tenu de la subvention de 30 000 € versée par la FFF.

Il pose la question, pour avoir une indépendance politique, faut-il donc avoir une indépendance financière ?

- Intervention de BOURDET Pierre : Il évoque des problèmes avec sa CDA, notamment des problèmes de communications ce qui ouvre un large débat sur l'arbitrage (formation, recrutement, UNAF, incivilités ...).
- Intervention de GLARIA Guy : Il informe que la LFO présentera des vœux à l'AG Fédérale notamment sur la simplification et l'allègement des règlements comme les obligations des ententes et groupements.
- Information de JOHNSON Timothée : IL sera présent dans une commission fédérale en tant que représentant au collège des présidents de District sur le projet de structuration club notamment sur les modifications et obtentions des labels (label unique qui correspond à l'aboutissement d'un vrai projet club).

9) **Tour de table** : Alexandre et Claude remercient les collègues pour leurs participations, la richesse des débats et proposent de continuer les échanges autour du traditionnel pot de l'amitié.